



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E43430

VALABLE JUSQU'AU 13/09/2027

ÉDITÉ LE

27/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/1988

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 12/04/2017
525 000

Raison sociale : OSIRIS BATIMENT

73 RUE DE MENILMONTANT
75020 PARIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS 20 344 817 838

Siret : 344 817 838 00016

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 210211300126

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 494382F1247001/001 402896/81

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 494382F1247001/001 402896/81

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 01 43 49 26 97

Fax : 01 47 97 79 54

Portable : 06 63 68 82 62

Site Internet : <http://www.osirisbatiment.fr>

E-mail : cherif.ahmed@osirisbatiment.fr

Responsabilité légale :

AHMED ABDELREHIM PRÉSIDENT / AHMED CHERIF DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	18/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	18/03/2025
o Ventilation mécanique	18/03/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/03/2025
o Fenêtres de toit	18/03/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/03/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	18/03/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	18/03/2025
o Isolation des combles perdus	18/03/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	18/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.